DEC112502DRH

modifiant l'article 1^{er} de la décision n° 100017DRH portant sur la désignation des membres de l'administration au comité technique paritaire du Centre national de la recherche scientifique et de ses instituts

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires,

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu l'arrêté du 28 décembre 1982 fixant la composition et les attributions du comité technique paritaire des personnels du Centre national de la recherche scientifique et de ses instituts,

Vu la décision n° 090004DRH du 29 janvier 2009 relative à l'attribution des sièges des organisations syndicales au comité technique paritaire du CNRS et de l'IN2P3,

Vu la décision n° 110054DRH du 14 avril 2011 relative aux organisations syndicales les plus représentatives au CNRS et à l'IN2P3 au titre de l'année 2011,

Vu la décision n° 112056DAJ du 28 septembre 2011, nommant M. Christophe COUDROY aux fonctions de directeur des ressources humaines,

Décide

Article 1er

M. Christophe COUDROY, directeur des ressources humaines, est nommé en tant que membre titulaire pour représenter l'administration, en remplacement de Mme Christine d'ARGOUGES.

Article 2

La décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 25 octobre 2011

Pour le président et par délégation, Le directeur général délégué aux ressources

Xavier INGLEBERT